



# Rapport sur les comptabilités séparées 2020



BEKB

BCBE



## **Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)**

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1  
Publication – banques**

# Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA  
Place Fédérale 8  
Case postale  
3001 Berne  
031 666 18 85

[www.bcbe.ch](http://www.bcbe.ch)  
[bcbe@bcbe.ch](mailto:bcbe@bcbe.ch)

## **Rédaction**

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

## **Traduction**

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

## **Concept et production**

Stämpfli SA, Berne

## **Photographie**

Lea Moser, Berne

© Mars 2021

Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 18 mars 2021

## Table des matières

Référence selon le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	6
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	7
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	8
LI11	Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires	9
LI2	Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés)	10
LIA	Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires	11
CC1	Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	11
CC21	Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan	–
CCA2	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC	–
LR1	Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	12
LR2	Ratio de levier: présentation détaillée	12
LIQA	Liquidités: gestion du risque de liquidité	12
LIQ1	Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités	13
CRA	Risque de crédit: informations générales	15
CR1	Risque de crédit: qualité de crédit des actifs	15
CR2	Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	16
CRB	Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	17
CRC	Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	18
CR3	Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque	19
CRD	Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	19
CR4	Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	19
CR5	Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	20
CCRA	Risque de crédit de contrepartie: indications générales	21
CCR3	Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	22
CCR5	Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	23
CCR8	Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales	24
MRA	Risque de marché: indications générales	24
MR1	Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	24
IRRBBA	Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque	25
IRRBBA1	Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux	27
IRBBB1	Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt	28
ORA	Risques opérationnels: indications générales	29
Annexe 4	Gouvernance d'entreprise	29

<sup>1</sup> Le tableau CC2 sera intégré au tableau LI1.

<sup>2</sup> Cf. [bcbe.ch/instrumentsdefondspropres](https://bcbe.ch/instrumentsdefondspropres)

## Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

(en milliers de francs)

	a	c	e
	31.12.2020	30.6.2020	31.12.2019
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
1	2 548 367	2 540 000	2 540 534
1a	2 548 367	2 540 000	2 540 534
2	2 548 367	2 540 000	2 540 534
2a	2 548 367	2 540 000	2 540 534
3	2 548 367	2 540 000	2 540 534
3a	2 548 367	2 540 000	2 540 534
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>			
4	13 420 304	13 412 412	13 057 846
4a	1 073 624	1 072 993	1 044 628
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>			
5	18,99	18,94	19,46
5a	18,99	18,94	19,46
6	18,99	18,94	19,46
6a	18,99	18,94	19,46
7	18,99	18,94	19,46
7a	18,99	18,94	19,46
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>			
8	2,50	2,50	2,50
11	2,50	2,50	2,50
12	10,99	10,94	11,46
<b>Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)</b>			
12a	4,00	4,00	4,00
12b	1	1	1,09
12c	7,80	7,80	8,89
12d	9,60	9,60	10,69
12e	12,00	12,00	13,09
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
13	32 463 846	31 939 680	33 964 919
14	7,85	7,95	7,48
14a	7,85	7,95	7,48
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>			
15	7 475 093	6 935 046	4 943 348
16	3 763 483	3 522 899	3 504 198
17	198,6	196,9	141,1

<sup>1</sup> En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

## Approche de la banque en matière de gestion des risques (OVA)

### Rapport entre modèle d'affaires et profil de risque

Les indications relatives au profil de risque de la BCBE ainsi qu'au rapport entre celui-ci et le modèle d'affaires sont exposées dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80). Les compétences se rapportant à la définition et à l'application du profil de risque, ainsi que le reporting idoïne sont quant à eux évoqués au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80).

Les risques associés au modèle d'affaires sont abordés dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Catégories de risques» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

### Structure de la gouvernance du risque

Les compétences et les responsabilités à l'échelon du Conseil d'administration et de la Direction générale sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80). Le rôle de l'unité organisationnelle Gestion des risques est exposé à la section «Gestion des risques» (cf. p. 80).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

L'unité Gestion des risques est indépendante. Sur le plan organisationnel, elle est séparée des unités de la banque dont les activités sous-tendent la prise de risques. En principe, les niveaux de compétence au sein de la structure organisationnelle sont les suivants :

- **responsabilité en matière de risques :** le Conseil d'administration
- **prise de risques :** en premier lieu la Direction générale, qui peut déléguer des compétences à l'unité organisationnelle correspondante.
- **contrôle des risques :** en principe les unités organisationnelles Gestion des risques et Compliance.

En ce qui concerne la gestion des risques, la BCBE est organisée selon le modèle des «trois lignes de défense». La structure hiérarchique opérationnelle représente la première ligne de défense. Elle a pour but de concevoir des processus des affaires efficaces, y compris la définition et la mise

en œuvre des activités de contrôle y relatives (SCI). Les fonctions de gestion des risques et de compliance constituent la deuxième ligne de défense. Grâce aux contrôles qu'il effectue, l'organe de révision interne fait office de troisième ligne de défense. Celle-ci est indépendante de la Direction générale.

### Canaux utilisés pour communiquer la culture de risque au sein de la banque

Un code ainsi que des normes de conduite sont ancrés dans nos principes directeurs, notre culture d'entreprise et nos principes stratégiques. Ces valeurs sont consultables sur le site de la BCBE.

► [bcbe.ch/principes-directeurs](http://bcbe.ch/principes-directeurs)

► [bcbe.ch/standardsdeservice](http://bcbe.ch/standardsdeservice)

► [bcbe.ch/strategie](http://bcbe.ch/strategie)

En outre, la banque édicte et met systématiquement en pratique des directives, et applique un échange d'informations régulier entre les première et deuxième lignes de défense (Gestion des risques et Compliance). Le Conseil d'administration et la Direction générale communiquent aux collaborateurs la politique de risque définie, lors de séances d'information ou au moyen de bulletins d'information électroniques publiés sur Intranet ou envoyés par courriel.

### Portée et caractéristiques principales des systèmes de mesure des risques

Des informations détaillées sur l'évaluation des risques se trouvent dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Évaluation du risque selon l'art. 961c, al. 2, ch. 2 CO» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

Le système de mesure des risques est constitué d'étalons de mesure des risques et de limites correspondantes. Selon le domaine d'application, on recourra soit à des indicateurs, soit, si possible, à des mesures quantitatives du risque.

Indicateurs : mesures de comptage liées à la fréquence et aux degrés de dommages. Elles sont généralement utilisées dans le domaine des risques opérationnels.

Mesures quantitatives du risque : mesures liées directement aux monnaies (volumes, RWA, volatilité, pertes attendues, etc.). Elles sont

généralement utilisées dans le domaine des risques financiers purs.

Des informations complémentaires sur les systèmes de mesure spécifiques aux risques sont fournies dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Catégories de risques» (cf. p. 81).

### Description des processus dédiés au reporting des risques

L'*Enterprise Risk Model* (ERM) sert de base au rapport semestriel «Contrôle des risques», qui présente l'ensemble des risques pour la banque. Ce rapport est soumis annuellement au Conseil d'administration et semestriellement au comité d'audit et des risques et à la Direction générale. En vertu de la Circulaire FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – banques», l'établissement de ce rapport incombe à l'unité organisationnelle Gestion des risques (Contrôle des risques).

L'épuisement de la tolérance au risque (Conseil d'administration) et du budget de risque (Direction générale) fait l'objet d'un rapport trimestriel soumis à l'organe ERM.

### Informations qualitatives sur les tests de résistance

Les tests de résistance employés pour déterminer les risques liés aux variations de taux sont abordés dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

Par ailleurs, la BCBE effectue des tests de résistance pour déterminer les risques de crédit et les risques de liquidité.

### Stratégies et processus afférents à la gestion des risques

L'évaluation des risques est développée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Évaluation du risque selon l'art. 961c, al. 2, ch. 2 CO» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

Indépendamment des supérieurs hiérarchiques et en sus de l'évaluation annuelle selon l'*Enterprise Risk Model*, l'unité organisationnelle Gestion des risques vérifie que les limites de risque définies soient respectées.

## Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA 31.12.2020	RWA 30.6.2020	Fonds propres minimaux 31.12.2020
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	12 271 496	12 236 221	981 720
2 – dont déterminé selon l'approche standard (AS)	12 070 915	12 034 981	965 673
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	61 123	73 865	4 890
7b – dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	60 628	73 286	4 850
9 – dont déterminé par une autre approche (CCR)	495	579	40
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	17 377	30 383	1 390
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	268 186	259 940	21 455
15 Risque de règlement	15 729	26 693	1 258
20 Risque de marché	22 674	22 305	1 814
21 – dont déterminé selon l'approche standard	22 674	22 305	1 814
24 Risque opérationnel	763 720	763 005	61 098
<b>27 Total</b>	<b>13 420 304</b>	<b>13 412 412</b>	<b>1 073 624</b>



## Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (LI1)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	g	
	Valeurs comptables					
	Valeurs comptables selon le périmètre de consolidation comptable <sup>1</sup>	Valeurs comptables selon le périmètre de consolidation réglementaire <sup>1</sup>	selon les prescriptions sur les risques de crédit	selon les prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à déduction	Références
<b>Actifs</b>						
Liquidités	7 877 554		7 877 554			
Créances sur les banques	199 303		199 303			
Créances résultant d'opérations de financement de titres	31 251		31 251			
Créances sur la clientèle	1 403 683		1 403 683			
Créances hypothécaires	23 537 693		23 537 693			
Opérations de négoce	18 158		18 158			
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	11 320			11 320		
Immobilisations financières	2 065 701		2 065 701			
Comptes de régularisation	16 074		16 074			
Participations	42 817		29 268		13 549	
Immobilisations corporelles	216 813		216 813			
Valeurs immatérielles						
Autres actifs	1 001 377		1 001 377			
<b>Total actifs</b>	<b>36 421 744</b>		<b>36 396 874</b>	<b>11 320</b>	<b>13 549</b>	
<b>Fonds étrangers</b>						
Engagements envers les banques	346 325				346 325	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 601 866				1 601 866	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	24 498 446				24 498 446	
Engagements résultant d'opérations de négoce	0				0	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	92 850			92 850		
Obligation de caisse	61 806				61 806	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	6 736 000				6 736 000	
Comptes de régularisation	128 604				128 604	
Autres passifs	38 301				38 301	
Provisions	273 615				273 615	
<b>Total engagements</b>	<b>33 777 812</b>			<b>92 850</b>	<b>33 684 962</b>	
<b>Fonds propres</b>						
Réserves pour risques bancaires généraux	553 560					
Capital social	186 400					
– dont reconnu en qualité de CET1	186 400					A
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices reportés/bénéfice de la période concernée	1 921 996					
(Propres parts du capital)	-18 025					B
<b>Total des fonds propres</b>	<b>2 643 932</b>					

<sup>1</sup> Les périmètres de consolidation comptable et réglementaire sont identiques.

## Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (LI1) suite

(en milliers de francs)

### Périmètres de consolidation

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions relatives aux fonds propres et à la répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe

présentes dans le secteur financier au sens des art. 4 et 22 de l'ordonnance sur les banques (OB). La BCBE ne détient aucune filiale sujette à consolidation. De même, les comptes des exercices précédents n'incluent aucune filiale sujette à consolidation.

Les participations principales non consolidées dont il est tenu compte pour le calcul des fonds propres sont traitées comme suit :

Raison sociale	Siège	Activités	Traitement pour le calcul des fonds propres	
			Déduction	Pondération
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	Zurich	Institution d'émission de lettres de gage	X	
Jungfraubahn Holding AG	Interlaken	Remontées mécaniques		X
BioMedInvest AG I	Hünenberg	Prêts dans les domaines de la biotechnologie et des techniques médicales		X
Berimag AG	Berne	Gestion d'immeubles		X
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG	Ittigen	Résidence pour personnes âgées		X

## Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels / comptes consolidés) (LI2)

(en milliers de francs)

		a	b	d
		Positions soumises à:		
			des prescrip- tions sur les risques de crédit	des prescrip- tions sur les risques de crédit de contrepartie
		Total		
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du périmètre de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	36 421 744	36 396 874	11 320
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du périmètre de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	92 850		92 850
3	Montant net au niveau du périmètre de consolidation réglementaire	36 328 894	36 396 874	-81 529
4	Expositions hors bilan	981 616	430 317	
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	37 310 511	36 827 191	-81 529

## Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires (LIA)

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions relatives aux fonds propres et à la répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe présentes dans le secteur financier au sens des art. 4 et 22 de l'ordonnance sur les banques (OB). La BCBE ne détient aucune filiale sujette à consolidation. De même, les comptes des exercices précédents n'incluent aucune filiale sujette à consolidation.

## Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (CC1)

(en milliers de francs)

	31.12.2020	Références
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>		
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	186 400	A
2 Réserves issues des bénéfices y.c. réserve pour risques bancaires généraux /bénéfice reporté et de la période concernée	2 338 807	
3 Réserves issues du capital	54 734	
6 = fonds propres de base durs, avant ajustements	2 579 941	
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-18 025	B
18 Participations non qualifiées (max. 10%) dans le secteur financier (montant excédant le seuil <sup>1</sup> ) (titres CET1)	-13 549	
28 = somme des ajustements relatifs au CET1	-31 574	
29 = fonds propres de base durs nets (net CET1)	2 548 367	
45 = fonds propres de base (net tier 1)	2 548 367	
59 = fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	2 548 367	
60 Somme des positions pondérées par le risque	13 420 304	
<b>Ratios de fonds propres</b>		
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
64 Exigences de CET1 selon les standards minimaux de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	7,00	
65 – dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,50	
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	10,99	
68a Exigences globales de CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,80	
68b – dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	1	
68c CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	14,79	
68d Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,60	
68e T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	16,59	
68f Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12,00	
68g Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération) <sup>2</sup>		

<sup>1</sup> En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

<sup>2</sup> La BCBE déduit l'ensemble des positions du CET1.

## Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (LR1)

(en milliers de francs)

Objet		
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	36 421 744
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes, mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-31 574
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	30 859
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	1 023 503
7	Autres ajustements	-4 980 686
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	32 463 846

La somme des actifs rapportée à la ligne 1 et le total du bilan sont identiques.

## Ratio de levier: présentation détaillée (LR2)

(en milliers de francs)

		a	b
Objet		31.12.2020	31.12.2019
<b>Expositions bilantaires</b>			
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	31 429 738	32 916 910
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-31 574	-30 349
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	31 398 164	32 886 562
<b>Expositions en dérivés</b>			
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	11 320	12 919
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	30 859	33 930
11	Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	42 179	46 849
<b>Autres expositions hors bilan</b>			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédits	7 687 823	7 684 425
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6 664 320	-6 652 917
19	Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	1 023 503	1 031 508
<b>Fonds propres pris en compte et exposition globale</b>			
20	Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2 548 367	2 540 534
21	Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	32 463 846	33 964 919
<b>Ratio de levier</b>			
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7,85%	7,48%

## Liquidités: gestion du risque de liquidité (LIQA)

Pour obtenir des informations sur la gestion des risques de liquidité (en ce qui concerne les stratégies, la structure et l'organisation de la gestion des liquidités, la stratégie de refinancement, l'explication du recours à des

tests de résistance), il y a lieu de se référer au rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risque de liquidité» (cf. p. 84).

Les données quantitatives en relation avec la détention de liquidités sont présentées dans le tableau LIQ1 «Informations relatives au ratio de liquidités».

## Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

	1 <sup>er</sup> trimestre 2019		2 <sup>e</sup> trimestre 2019		3 <sup>e</sup> trimestre 2019		4 <sup>e</sup> trimestre 2019			
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées		
<b>A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>										
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5 130 822	6 409 514	7 170 721	7 545 146				
<b>B. Sortie de trésorerie</b>										
2	Dépôts de détail		15 369 253	1 397 507	15 793 244	1 440 642	16 019 096	1 467 856	16 271 874	1 498 579
3	– dont dépôts stables		4 008 464	200 423	4 017 288	200 864	4 014 070	200 703	4 041 044	202 052
4	– dont dépôts moins stables		11 360 790	1 197 084	11 775 956	1 239 778	12 005 027	1 267 153	12 230 830	1 296 526
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients		2 853 066	1 811 301	2 792 748	1 645 398	2 817 504	1 602 041	2 880 806	1 620 007
6	– dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale									
7	– dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)		2 852 189	1 810 424	2 791 434	1 644 085	2 815 869	1 600 406	2 879 480	1 618 680
8	– dont titres de créances non garantis		877	877	1 314	1 314	1 635	1 635	1 326	1 326
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés									
10	Autres sorties de trésorerie		2 366 365	400 781	2 572 494	399 241	2 605 963	391 912	2 607 849	390 152
11	– dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions		8 289	8 289	1 112	1 112	7 098	7 098	21 199	21 199
12	– dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues		29 406	29 406	23 400	23 400	18 446	18 446	1 735	1 735
13	– dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées		2 328 671	363 087	2 547 983	374 729	2 580 420	366 369	2 584 915	367 218
14	Autres engagements de financement contractuels		390 765	309 176	440 588	368 920	421 093	386 899	439 195	435 644
15	Autres engagements de financement conditionnels		169 778	8 489	164 551	8 228	173 326	8 666	178 954	8 948
<b>16</b>	<b>Autres engagements de financement conditionnels</b>		<b>3 927 254</b>	<b>3 862 428</b>	<b>3 857 375</b>	<b>3 857 375</b>	<b>3 857 375</b>	<b>3 857 375</b>	<b>3 953 329</b>	<b>3 953 329</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>										
17	Opérations de financement garanties (p.ex. <i>reverse repos</i> )		45 030	67 418	47 567	32 112				
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes		400 733	109 439	388 447	100 615	305 606	84 883	217 157	40 508
19	Autres entrées de trésorerie		25 045	25 045	53 475	53 475	102 022	102 022	59 370	59 370
<b>20</b>	<b>Somme des entrées de trésorerie</b>		<b>470 809</b>	<b>134 485</b>	<b>509 340</b>	<b>154 090</b>	<b>455 195</b>	<b>186 905</b>	<b>308 639</b>	<b>99 877</b>
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5 130 822	6 409 514	7 170 721	7 545 146				
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3 792 769	3 708 339	3 670 469	3 853 452				
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		135,3 %	172,8 %	195,4 %	195,8 %				

## Liquidités : informations sur le ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

### Commentaires sur le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sorties et d'entrées de trésorerie à 30 jours.

Le LCR minimum exigible de 100 % a été respecté. La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

### Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Le ratio de liquidités à court terme a sensiblement augmenté vers la fin du premier semestre, puis s'est maintenu à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année. Le remboursement de l'impôt anticipé ainsi que l'afflux de fonds de la Clientèle privée ont accru la part des HQLA détenus sous forme d'avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Le ratio est sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 100 %.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le calcul du LCR ou pour

l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité, n'a été effectuée.

### Composition des actifs liquides de haute qualité

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 82 % d'actifs de la catégorie 1, dont 94 % sont des avoirs détenus auprès de la BNS. Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux centrales d'émission suisses.

### Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont principalement refinancés par les fonds de la clientèle et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Pour deux gros clients, l'ensemble des engagements de financement non garantis a excédé, au cours de l'exercice sous revue, le seuil de 0,5 % de la somme de bilan.

### Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte des flux

de trésorerie nets engendrés par les dérivés, escomptés sur la base d'échéances contractuelles. L'approche rétrospective est utilisée pour quantifier un éventuel besoin de liquidité accru en raison des fluctuations de valeur des dérivés. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,9 %); leur impact sur le LCR au cours de la période sous revue était minime.

### Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5 % de la totalité des engagements inscrits au bilan. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

### Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

## Risque de crédit: informations générales (CRA)

### Manière dont le modèle d'affaires impacte les composantes du profil de risque de crédit

La stratégie de risque faible développée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80) constitue la base du profil de risque de crédit de la BCBE. Les règles applicables aux opérations de crédit figurent dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», à la section «Risques de défaillance» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

La BCBE est une banque universelle, qui concentre ses activités sur les cantons de Berne et de Soleure. Partant, les segments Clientèle privée et Clientèle entreprises sont principalement exposés au risque de crédit. À noter que les crédits garantis par hypothèque représentent la grande partie du portefeuille de crédit.

### Critères et approches utilisés pour déterminer les normes internes de gestion du risque de crédit et les limites afférentes au risque de crédit

La tolérance au risque et le budget de risque sont exposés dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Tolérances au risque» (cf. p. 81). En matière de risque de crédit, la BCBE gère et surveille un portefeuille d'indicateurs sur la base de la tolérance au risque et des budgets de risque. Cette dernière est fixée annuellement par le Conseil d'administration. En se fondant sur la tolérance au risque, la Direction générale définit et délègue le budget de risque.

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

### Structure et organisation de la fonction de gestion et de contrôle du risque de crédit

Les compétences et responsabilités organisationnelles sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80).

Les techniques et systèmes visant à contrôler le risque de crédit figurent quant à eux au

paragraphe «Risques de défaillance» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

### Interactions entre la gestion du risque de crédit, le contrôle du risque de crédit ainsi que les fonctions en charge de la compliance et de l'audit interne

La gestion des risques à l'échelle de la banque repose sur un système de trois lignes de défense, entre lesquelles une coordination est assurée.

### Portée et contenu du reporting relatif aux expositions en risque de crédit ainsi qu'à la gestion du risque de crédit fourni à la Direction générale et à l'organe préposé à la haute direction et au contrôle

La portée et le contenu du reporting relatif aux risques de crédit figurent au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80) du rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat».

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

## Risque de crédit: qualité de crédit des actifs (CR1)

(en milliers de francs)

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
		Positions en défaut <sup>1</sup>	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	343 168	25 154 661	-325 898	25 171 930
2	Titres de dette	21 332	1 904 148	-33 224	1 892 256
3	Expositions hors bilan	16 653	824 503		841 157
<b>4</b>	<b>Total</b>	<b>381 153</b>	<b>27 883 312</b>	<b>-359 122</b>	<b>27 905 343</b>

<sup>1</sup> Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut: insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Intérêts en souffrance» (cf. p. 79) et à la section «Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur» (cf. p. 86).

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

## Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2)

(en milliers de francs)

		<b>a</b>
1	Créances et titres de dette en défaut <sup>1</sup> , à la fin de la période précédente	375 728
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	78 368
3	Positions retirées du statut « en défaut »	-49 274
4	Montants amortis	-9 073
5	Autres changements	-14 597
6	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence	381 153

<sup>1</sup> Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut : insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre « Annexe au compte de résultat », au paragraphe « Intérêts en souffrance » (cf. p. 79) et à la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur » (cf. p. 86).

► [bcb.ch/rapports](https://www.bcb.ch/rapports)



## Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (CRB)

(en milliers de francs)

**Positions en souffrance et compromises**  
Aucune différenciation n'est faite entre les notions de «en souffrance» et de «compromis» utilisées à des fins comptables et les notions réglementaires de «en souffrance» et de «compromis».

L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Intérêts en souffrance» (cf. p. 79) et à la section «Méthodes

appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur» (cf. p. 86).

► [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

Créances en souffrance au 31 décembre 2020	Durée résiduelle			Total	Correc-tions de valeur	Amortis-sements	Net
	≤1 an	>1 ≤5 ans	>5 ans				
<b>Secteurs d'activité</b>							
Agriculture, sylviculture et pêche	1 673			1 673	-165		1 507
Industries extractives	0			0	-0		0
Industrie manufacturière	5 463	4 600		10 063	-6 497		3 566
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0			0	-0		0
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0			0	-0		0
Construction	300	700		1 000	-752		248
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	580			580	-432		148
Transports et entreposage	0			0	-0		0
Hébergement et restauration	1 015			1 015	-573		441
Information et communication	0			0	-0		0
Activités financières et d'assurance	3 294			3 294	-422		2 872
Activités immobilières	185	1 000		1 185	-83		1 102
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	118			118	-41		77
Activités de services administratifs et de soutien	41			41	-0		41
Administration publique	0			0	-0		0
Enseignement	0			0	-0		0
Santé humaine et action sociale	24			24	-0		24
Arts, spectacles et activités récréatives	6			6	-0		6
Autres activités de services	56			56	-1		55
Activités des ménages	11 797	1 037	728	13 561	-2 577		10 984
<b>Total</b>	<b>24 554</b>	<b>7 337</b>	<b>728</b>	<b>32 618</b>	<b>-11 544</b>		<b>21 073</b>

Créances compromises au 31 décembre 2020	Durée résiduelle			Total	Correc-tions de valeur	Amortis-sements	Net
	≤1 an	>1 ≤5 ans	>5 ans				
<b>Secteurs d'activité</b>							
Agriculture, sylviculture et pêche	1 292	956		2 248	-1 077		1 171
Industrie manufacturière	58 714	17 455	6 789	82 958	-49 426	-6 626	26 906
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	148	390		538	-422		116
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 100			1 100	-505		595
Construction	10 234	5 021	236	15 490	-2 653	-163	12 674
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	4 069	4 619		8 688	-3 289	-29	5 370
Transports et entreposage	2 055	625	1 300	3 980	-3 131	-1	848
Hébergement et restauration	30 772	39 440	3 850	74 062	-27 264	-25	46 773
Information et communication	693			693	-106		587
Activités financières et d'assurance	16 417			16 417	-12 459		3 959
Activités immobilières	16 829	32 304	10 360	59 493	-16 678	-561	42 255
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 230	743		3 972	-1 989	-1 050	933
Activités de services administratifs et de soutien	4	500		504	-30		474
Enseignement	690	480		1 170	-145		1 025
Santé humaine et action sociale	2 807	5 340	3 000	11 147	-4 675		6 472
Arts, spectacles et activités récréatives	5 167	2 537		7 704	-6 057	-52	1 595
Autres activités de services	147	2 500	250	2 897	-1 344	-9	1 544
Activités des ménages	39 773	18 709	3 244	61 725	-17 991	-555	43 180
<b>Total</b>	<b>194 141</b>	<b>131 617</b>	<b>29 028</b>	<b>354 787</b>	<b>-149 241</b>	<b>-9 073</b>	<b>196 473</b>

## Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (CRB) suite

(en milliers de francs)

### Positions de restructuration (*recovery*) au 31 décembre 2019

Les positions de restructuration sont des engagements d'entreprises ou de particuliers dans le cadre desquels des mesures d'assainissement, de restructuration ou de liquidation doivent être mises en œuvre. Les

positions de restructuration sont principalement identifiées sur la base de la notation interne et des caractéristiques suivantes :

- affaires ne se développant pas conformément à la politique de crédit, engendrant des pertes opérationnelles ou dont les perspectives sont négatives ;

- arriérés ou dépassements également auprès de créanciers tiers ;
- implication dans un moratoire ou une procédure de poursuite, surendettement ;
- débiteur affichant un manque ou une absence de coopération.

Valeur brute	Positions compromises		Valeur nette	Positions non compromises	
	Corrections de valeur			Valeur brute	
96 743		-40 439	56 304		37 738

### Risque de crédit géographique

Les prêts à la clientèle à l'étranger, pondérés en fonction du risque, représentent moins de 15 % du total des prêts à la clientèle. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

## Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque (CRC)

### Caractéristiques centrales des normes internes et processus en matière de netting appliqué au bilan ainsi qu'au hors bilan, avec indication de l'ampleur de l'utilisation de ces mesures

Au sens d'une politique de risque conservatrice et dans un esprit de transparence, la BCBE renonce à appliquer un netting tant au bilan qu'au hors-bilan.

### Caractéristiques centrales des normes internes et processus pour évaluer et gérer les garanties

Les garants sont régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Pour cela, la BCBE se sert de ses propres évaluations et recourt à des notations externes. Sur le plan organisationnel, la surveillance et l'autorisation de garanties sont séparées.

### Informations sur les concentrations en termes de risque de marché ou de risque de crédit en ce qui concerne les instruments d'atténuation du risque (p. ex. en fonction des garants, des sûretés et des donneurs de protection par dérivés de crédit)

Étant donné que les garanties remises en couverture de dérivés sont presque exclusivement des garanties négociables et des espèces, et que les sûretés couvrant les affaires avec la clientèle sont essentiellement libellées en francs suisses, les concentrations en termes de risque de marché ou de risque de crédit sont considérées comme minimales. Dans les affaires interbancaires, la prise de garanties intervient quotidiennement. La BCBE ne prend actuellement aucun engagement en matière de dérivés de crédit. Les garanties sont affectées à d'autres positions présentant un risque de crédit émises par la même entité ; elles sont surveillées afin de prévenir tout risque de concentration.

## Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3)

(en milliers de francs)

	a	b1	b	d
	Positions sans couverture / valeurs comptables <sup>1</sup>	Positions couvertes / valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières
1 Prêts (sans les titres de dette)	24 647 222	524 708	89 884	274 911
2 Titres de dette	1 892 256			
<b>3 Total</b>	<b>26 539 479</b>	<b>524 708</b>	<b>89 884</b>	<b>274 911</b>
4 – dont en défaut	198 707	9 183	1 043	7 381

<sup>1</sup> Selon Bâle III, les gages immobiliers ne constituent pas une technique de réduction des risques. Partant, ils figurent dans la colonne a. L'aperçu des créances garanties figure au chapitre « Annexe au compte de résultat » du rapport de gestion, tableau 2, page 90.

## Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard (CRD)

Si disponibles, les notations externes émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les positions « Gouvernements centraux et banques centrales », « Banques et négociants en valeurs mobilières », « Collectivités de droit public » et « Entreprises ». S'agissant des valeurs mobilières, les notations de Standard & Poor's spécifiques aux émissions sont utilisées.

## Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (CR4)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	e	f
Catégories de positions	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et après mesures d'atténuation du risque (CRM)		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1 Gouvernements centraux et banques centrales	1 009 870	130 800	1 239 502		3	0,000
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	318 814	92 378	321 833	64 592	92 623	0,240
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	388 750	4 455 639	424 002	71 460	204 087	0,412
4 Entreprises	3 647 293	1 675 330	3 592 255	228 161	2 157 384	0,565
5 Retail	22 635 993	1 333 675	22 386 320	59 261	9 504 552	0,423
6 Titres de participation	116 481		116 481		125 593	1,078
7 Autres positions	7 985 775		8 022 585	6 844	23 314	0,003
<b>8 Total</b>	<b>36 102 977</b>	<b>7 687 823</b>	<b>36 102 977</b>	<b>430 317</b>	<b>12 107 556</b>	

## Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard (CR5)

(en milliers de francs)

	a	c	d	e	f	g	h	j
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
Catégories de positions/pondération du risque								
1 Gouvernements centraux et banques centrales	1 239 488	14				0	0	1 239 502
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	31 251	287 636		66 211			1 327	386 425
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	18 564	152 023	15 797	281 803	90	27 184	0	495 462
4 Entreprises	19 198	1 592 854	415 709	193 227	14 052	1 583 802	1 573	3 820 415
5 Retail			19 245 785		1 733 212	1 462 515	4 069	22 445 581
6 Titres de participation						98 257	18 224	116 481
7 Autres positions	8 006 115					23 314		8 029 429
<b>8 Total</b>	<b>9 314 615</b>	<b>2 032 527</b>	<b>19 677 291</b>	<b>541 241</b>	<b>1 747 354</b>	<b>3 195 073</b>	<b>25 193</b>	<b>36 533 294</b>
9 – dont créances couvertes par gage immobilier	501		19 677 291	2 426	352 253	2 108 791		22 141 262
10 – dont créances en souffrance						12 987	6 969	19 956

## Risque de crédit de contrepartie: indications générales (CCRA)

Les processus fondamentaux permettant d'identifier, d'évaluer et de réduire le risque de crédit de contrepartie dans les prêts accordés à la clientèle, les affaires interbancaires et les immobilisations financières sont évoqués dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», à la section «Risques de défaillance» (cf. p. 81).

► [bcbe.ch/rapports](https://www.bcbe.ch/rapports)

Dans le livre de négoce, le risque de crédit de contrepartie est réduit par l'application de limites *de minimis* et de limites de position. Dans les livres de la banque, les positions conclues avec des contreparties centrales

(CCP) sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par ailleurs, la structure des notations des placements à revenu fixe est soumise à des exigences élevées.

Dans le cadre du négoce de gré à gré des produits dérivés, les valeurs de remplacement et les volumes des contrats par contrepartie sont limités. La prise de garanties pour couvrir les valeurs de remplacement intervient quotidiennement. Dans le cadre du négoce indirect des options et contrats à terme traités en bourse, des limites de courtage restreignent le risque de crédit de contrepartie. Dans le cadre des engagements sur la clientèle, des directives limitent le

volume maximal ainsi que la marge maximale par rapport à la fortune du client. Étant donné la fourchette étroite et l'approche prudente du système de limitation, les risques de crédit de contrepartie sont considérés comme minimes. Étant donné que les garanties remises en couverture de dérivés sont presque exclusivement des espèces, l'exposition à des risques de type *wrong-way* est considérée comme minime. Le taux de refinancement sur le marché des capitaux est relativement faible. Les prêts sont garantis par des dépôts de la clientèle et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

## Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard (CCR3)

(en milliers de francs)

	c	d	e	f	h	i
<b>Catégories de positions/pondération du risque</b>	<b>20%</b>	<b>50%</b>	<b>75%</b>	<b>100%</b>	<b>andere</b>	<b>Total des positions soumises au risque de crédit</b>
1 Gouvernements centraux et banques centrales						
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	12 088	44 061				56 149
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement						
4 Entreprises				10 198	1 069	11 267
5 Retail			10 751	17 918		28 669
6 Participations						
7 Autres positions						
<b>9 Total</b>	<b>12 088</b>	<b>44 061</b>	<b>10 751</b>	<b>28 116</b>	<b>1 069</b>	<b>96 085</b>

## Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (CCR5)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans le SFT	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés fournies
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		4 300		34 780		
Liquidités en monnaies étrangères		1 914		50 920		
Créances sur la Confédération						47 881
Créances sur les autres États					272	
Créances sur des agences gouvernementales					1 113	40 843
Obligations d'entreprises			22 264		33 885	1 527 858
Titres de participation						
Autres sûretés						
<b>Total</b>		<b>6 214</b>	<b>22 264</b>	<b>85 700</b>	<b>35 270</b>	<b>1 616 581</b>

## Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales (CCR8)

(en milliers de francs)

	a	b
	EAD (post-CRM)	RWA
1 Positions envers des QCCPs (total)		393
2 Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	1 069	21
4 – dont dérivés négociés en Bourse	1 069	21
7 Marges initiales ségréguées	16 857	
9 Contributions à des fonds de défaillance préfinancées	6 208	124
10 Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées	12 416	248

## Risque de marché: indications générales (MRA)

La gestion des risques de marché est exposée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», aux paragraphes «Risques de marché» (cf. p. 83) et «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80).

Une stratégie de placement prudente, qui prévoit des restrictions sur les catégories de placement «actions» et «placements alternatifs», limite les risques de marché dans le portefeuille de la banque. Les emprunts sont soumis à des exigences

minimales élevées en matière d'émetteur et de notation.

► [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

## Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard (MR1)

(en milliers de francs)

	a
	RWA
<b>Produits outright</b>	
3 Risque de change	14 599
4 Risque sur matières premières	8 074
<b>Options</b>	
5 Procédure simple	8 074
<b>9 Total</b>	<b>22 674</b>



## Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBA)

### Publication d'informations qualitatives

#### a IRRBB visant à mesurer et à gérer le risque

Il est possible de définir deux types de risque de taux d'intérêt pris en considération dans le cadre de l'*Asset and Liability Management*:

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors-bilan.
- Le risque de base, qui résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des instruments différents, dotés sinon de caractéristiques de révision de taux analogues. Lorsque les taux changent, ces différences peuvent entraîner des variations imprévues des marges d'intérêt entre les flux de trésorerie et les bénéfices des créances, dettes et instruments du hors-bilan à échéances ou fréquences de révisions de taux identiques.

#### b Stratégies visant à gérer et à atténuer l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la BCBE poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, à travers tous les cycles d'intérêt et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des prêts à la clientèle par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage, de même que la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques. Les réserves pour risques bancaires généraux constituent en outre un mécanisme supplémentaire permettant d'étouffer les risques de taux d'intérêt.

Le Conseil d'administration autorise les limites pour les instruments financiers (dérivés) à utiliser dans le cadre de l'ALM en vue de restreindre les risques de taux. Il définit la tolérance au risque et est informé une fois par trimestre sur le respect des limites de tolérance.

La Direction générale établit le budget de risque. Le comité de gestion actif-passif (ALCO: *Asset and Liability Management Committee*) détermine des mesures concernant la gestion du risque de taux (stratégies de couverture). L'unité ALM/Treasury est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux ainsi que de leur reporting. En outre, elle met en œuvre les mesures définies par l'ALCO et donne l'ordre d'effectuer des opérations sur dérivés. À la demande de l'unité ALM/Treasury, l'unité Négocier conclut des dérivés de taux.

La réalisation des tests de résistance est du ressort de l'unité ALM/Treasury.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan: le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêt du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation. En se fondant sur les calculs de l'unité ALM/Treasury et le contrôle indépendant de l'unité Gestion des risques, l'ALCO évalue et redéfinit au besoin la clé de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation de la clé de réplication en cours d'année, le Conseil d'administration en est informé.

#### c Périodicité et description des agrégats spécifiques visant à évaluer la sensibilité aux taux

Les indices du risque de taux sont redéfinis chaque mois, principalement sur la base de calculs et de simulations du  $\Delta$ EVE et du NII.

#### d Scénarios de choc de taux et de résistance

La BCBE modélise les scénarios suivants: Scénarios de choc de taux (calculs  $\Delta$ EVE):

- variation parallèle de  $\pm 150$  pdb, *steepener/flattener*, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse
- Scénarios de choc (calculs NII): scénario de base, baisse/hausse des taux, ainsi que d'autres scénarios

Ces scénarios sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

➤ [bcbe.ch/rapports](http://bcbe.ch/rapports)

#### e Hypothèses de modélisation divergentes

S'agissant du  $\Delta$ EVE, les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1.

Concernant le calcul du NII, le scénario de base de la banque ne repose pas sur la simulation d'un bilan constant, mais sur une modélisation d'une évolution des volumes possible (p.ex. déplacement de positions à taux variable vers des positions à taux fixe).

#### f Moyens de couverture

Le risque de taux résultant d'une transformation d'échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés.

L'effectivité de la couverture de taux est appréciée de manière prospective pour chaque segment d'échéances, tant au niveau des transactions individuelles qu'à celui des portefeuilles. Les valeurs nominales et la modification de la valeur actuelle des dérivés de taux sont alors comparées aux positions du bilan à taux fixe. À cet égard, la BCBE se fonde en particulier sur la sensibilité du moyen de couverture respectif qu'elle oppose à la sensibilité de l'opération à taux fixe correspondante.

## Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBA) suite

### g Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation:

#### Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )

- 1 Les flux de fonds sont présentés en tenant compte des marges de taux.
- 2 Les flux de fonds permettant de déterminer le  $\Delta EVE$  sont calculés sur la base de contrats individuels.
- 3 Les flux de fonds, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du Libor et des swaps de taux.

#### 4 Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )

Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, on recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base,

des scénarios alternatifs ainsi que des simulations de résistance sont modélisés.

La totalité des scénarios sont recalculés chaque mois pour l'ensemble de la période de planification dans le cadre d'une simulation évolutive.

Cette modélisation est décrite dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

#### 5 Positions à taux variable

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan: le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation.

#### 6 Positions comportant des options de remboursement

Les produits de la BCBE ne comprennent aucune position avec

options de remboursement liées à des comportements.

#### 7 Placements à terme

Au cas où des dépôts à terme seraient retirés de manière anticipée, la valeur du marché s'applique.

#### 8 Options de taux automatiques

Les produits de la BCBE ne comprennent aucune position avec options de taux d'intérêt automatique, non liées à des comportements.

#### 9 Positions en dérivés

Les dérivés de taux servent à gérer le risque de taux. Aucun nouveau dérivé de taux ne sera conclu dans le cadre du calcul du NII au cours de l'horizon de simulation.

#### 10 Autres hypothèses

Dans le cadre de toutes les simulations du NII, il sera veillé à ce que les exigences en matière de LCR soient respectées sur l'ensemble de l'horizon de simulation; selon le scénario, des HQLA devront alors être constitués.

## Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux (IRRBB A1)

	Volumes en millions de francs		Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF		Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
<b>Date de redéfinition du taux définie</b>							
Créances sur les banques	32			0,00			
Créances sur la clientèle	1 337	1 086		1,47	1,45		
Hypothèques du marché monétaire	370	370		2,60	2,60		
Hypothèques à taux fixes	22 979	22 979		3,93	3,93		
Immobilisations financières	1 882	1 815		5,18	5,34		
Autres créances	31			0,00			
Créances découlant de dérivés de taux <sup>1</sup>	1 900	1 900		0,11	0,11		
Engagements envers les banques	60	60		0,02	0,02		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	626	624		5,49	5,49		
Obligations de caisse	62	62		1,82	1,82		
Obligations de caisse	6 736	6 736		6,87	6,87		
Autres engagements	1 602	1 565		0,04	0,04		
Engagements résultant de dérivés de taux <sup>1</sup>	1 900	1 900		1,26	1,26		
<b>Date de redéfinition du taux non définie</b>							
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	155	38					
Créances sur la clientèle	177	164					
Créances hypothécaires à taux variable	395	395		0,55	0,55		
Autres créances à vue							
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	12 021	11 588		1,49	1,51		
Autres engagements à vue	274	262		0,22	0,23		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables, mais non transmisibles (dépôts d'épargne)	11 815	11 815		2,42	2,42		
<b>Total</b>	<b>64 354</b>	<b>63 359</b>		<b>3,14</b>	<b>3,18</b>		

<sup>1</sup> Total dérivés de taux en portefeuille CHF 1900 millions de francs; pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.

Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de taux.

## Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêt (IRRBB1)

(en francs)

Période	$\Delta$ EVE (fluctuation de la valeur économique)		$\Delta$ NI (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Hausse parallèle	-126 840 776	-189 956 330	-31 085 305	-21 166 629
Baisse parallèle	134 215 385	223 247 152	159 220 602	130 242 608
Choc dit steepener <sup>1</sup>	-108 932 272	-138 573 708		
Choc dit flattener <sup>2</sup>	74 211 436	96 402 845		
Hausse des taux à court terme	20 451 882	12 716 726		
Baisse des taux à court terme	-18 224 116	-10 709 780		
Maximum (valeur négative la plus élevée)	-126 840 776	-189 956 330	-31 085 305	-21 166 629
Période	31.12.2020		31.12.2019	
Fonds propres de base (Tier 1)	2 548 367 000		2 540 534 000	

<sup>1</sup> Baisse des taux d'intérêt à court terme, associée à une hausse des taux d'intérêt à long terme.

<sup>2</sup> Hausse des taux d'intérêt à court terme, associée à une baisse des taux d'intérêt à long terme.

### $\Delta$ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement

parallèle vers le haut, puisque à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts variables de la clientèle.

### $\Delta$ NI

Dans le cas d'un déplacement vers le haut, les charges plus élevées facturées pour les dépôts variables de la clientèle dépassent les

revenus plus importants issus des prêts. Ces derniers sont principalement à taux fixe, raison pour laquelle ils ne peuvent être rémunérés. Un déplacement parallèle vers le bas permet de dégager un résultat nettement meilleur. Si la BNS devait abaisser derechef le taux de 1,5 %, à -2,25 %, des conditions négatives pourraient être appliquées sur les dépôts de la clientèle.

## Risques opérationnels: indications générales (ORA)

### Stratégie, procédures et organisation relatives à la gestion des risques opérationnels

La stratégie, les procédures et l'organisation relatives à la gestion des risques

opérationnels sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», aux paragraphes «Risques opérationnels» (cf. p. 84) et «Compétences» (cf. p. 80).

La BCBE applique, pour le calcul des fonds propres, l'approche de l'indicateur de base.

➤ [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

## Gouvernance d'entreprise (Annexe 4)

Les informations relatives à la Gouvernance d'entreprise sont contenues dans le rapport de gestion, au chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 27.

➤ [bcbe.ch/rapports](https://bcbe.ch/rapports)

**« Le meilleur moyen  
de prédire le futur,  
c'est de l'inventer. »**

Alan Kay